



251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037
www.dixville.ca



Le Palabre, édition Septembre 2019

Fête du village !!



Le 21 septembre
de 10h à 14h
Au Parc Lanouette

Hot-dogs
(régulier et végétariens)
Mais
Jeu gonflable
Tirage moitié-moitié
Animation musicale avec Marie Mélodie

RAPPEL

Abris d'autos temporaires (abri tempo)

N'oubliez pas que les abris d'autos temporaires sont permis à compter du 15 octobre et devront être retirés pour le 1er mai.

Nous recherchons quelques bénévoles pour aider à l'épluchette, cuisson, service, surveillance des enfants. Merci de vous manifester la journée même.

Organisé par le comité des Loisirs de Dixville

Chronique de la mairesse

L'automne est à nos portes et bientôt les odeurs et les couleurs vont meubler nos journées. Nous avons eu un magnifique été, j'espère que vous en avez profité au maximum. Pour la municipalité, c'est aussi le temps de se préparer pour la fin de l'année et commencer la planification de l'année qui s'en vient. En ce sens, il faut aussi rafraîchir notre mémoire sur nos obligations envers la Municipalité et nos Citoyens. En janvier 2018, nous avons adopté un code d'éthique et de déontologie dont les principales valeurs sont :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- 5° la loyauté envers la municipalité;
- 6° la recherche de l'équité.

Ce sont les principes de base d'une bonne administration et une obligation morale dans le cadre de nos fonctions. Puisque les discussions concernant le budget 2020 débiteront au courant des prochaines semaines, vous êtes invités à nous faire part de vos idées ou préoccupations pour l'année qui s'en vient. Vous êtes donc, comme toujours, les bienvenus aux rencontres du conseil municipal le premier lundi de chaque mois.

Bon mois de septembre, n'oubliez pas la fête au village le 21 septembre et au plaisir de vous voir à nos rencontres mensuelles.

Françoise Bouchard
Mairesse

Matinées Maman-bébé

Programmation du mois de septembre

Chaque mardi de 9h à 11h à la Coopérative de solidarité de Dixville

17 septembre : Ouverture au monde musical

Marie Mélodie offre un atelier participatif pour nos tout-petits afin de leur faire découvrir les bienfaits de la musique!

24 septembre : Cueillette de pommes au verger le Gros Pierre

Pour le prix de 15\$ chacun, nous aurons une visite guidée de verger, un tour de tracteur, 5 livres de pommes, une pointe de tarte et du café! Départ de la coop à 9h pour faire du covoiturage, sinon on se retrouve au verger à 9h30!

Pour les mamans qui voudraient venir, mais qui vivent un enjeu financier, n'hésitez pas à me contacter afin de prévoir une entente vous permettant de participer.

Maude Martineau-Dupont

maude-md@hotmail.com

(450) 501-6764

MÉNAGE DE TERRAIN ET COMPOSTAGE

Avec la rentrée scolaire et la fin des vacances arrive aussi le temps des récoltes du jardin, de même que l'entretien des plates-bandes et des arbustes de votre terrain. Afin de vous faciliter le travail, voici un rappel des matières acceptés pour le compostage :

- Herbes, feuilles et aiguilles de conifères
- Fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage
- Petites branches : maximum 2 cm(3/4 po) de diamètre et 60 cm (2 pi) de long
- Bran de scie, écorces, copeaux de bois NON traité et NON peint

Vous manquez de place dans votre bac brun? Vous pouvez aussi utiliser des sacs en papier pour déposer vos résidus de jardins en bordure de chemins lors de la collecte du compost.



ÉCOCENTRES OCCASIONNELS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, PNEUS, PEINTURE, MEUBLES ET AUTRES

N'oubliez pas que des écocentres occasionnels ont lieu ponctuellement sur le territoire de la MRC de Coaticook et que tous les citoyens de la MRC (peu importe la municipalité) peuvent participer aux écocentres. La municipalité de Dixville n'aura pas d'écocentre cet automne. Vous êtes donc invité à participer à ceux des autres municipalités. **Un écocentre aura lieu samedi le 14 septembre au centre communautaire de Saint-Herménégilde, au 776 rue Principale, de 8h30 à 15h.** Consultez votre calendrier de collecte pour la liste des autres écocentres et n'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité avec adresse.



AVIS PUBLIC

(Concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Dixville)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Dixville sera, en 2020, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:
MRC de Coaticook
294 rue St-Jacques nord
Coaticook, Québec, J1A 2R3
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2-125 de la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donnée le 9 septembre 2019.

Sylvain Benoit
Secrétaire-trésorier



MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

Coordonnées

251, Parker
Dixville, QC
JoB 1Po

Téléphone : 819 849-3037
Télécopie : 819 849-9520

Visitez notre site web :
www.dixville.ca

Courriels :
bureaumunicipal@dixville.ca
secretariat@dixville.ca
voirie@dixville.ca
developpement@dixville.ca
urbanisme@dixville.ca

Heures d'ouverture :
8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Lundi au jeudi

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD

FINANCES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, RESSOURCES HUMAINES

Disponible sur rendez-vous et par courriel : mairie@dixville.ca

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON
DANIELLE LAMONTAGNE
SYLVAIN LAVOIE
ROGER HEATH
FERNANDO SANCHEZ
ANTHONY LAROCHE

LOISIRS DIXVILLE ET STANHOPE
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, FAMILLE ET AÎNÉS
AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT
VOIRIE ET TRANSPORT
DIVERSES COLLECTES, RÉGIE DES DÉCHETS, RESSOURCERIE
CULTURE, SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE, SECTEUR AGRICOLE

Employés municipaux :

Sylvain Benoit
Marie-Soleil Beaulieu
Thomas Lepitre
Patrick Lajeunesse
Gabrielle Kmec

Directeur général et secrétaire-trésorier
Secrétaire-trésorière adjointe
Inspecteur municipal (571-2323)
Agent de développement
Inspectrice en bâtiment et en environnement (lundi et mercredi de
8h00 à 16h00), prendre rendez-vous de préférence

Feu à ciel ouvert :

Un permis est obligatoire en tout temps. Contactez M. Thomas Lepitre la semaine au 819 571-2323.



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 205-19 modifiant le règlement de construction numéro 119-2010.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE le règlement modifiant le règlement de construction numéro 119-2010 afin de permettre les pieux comme fondation d'un bâtiment principal pour les zones R-5 et R-6, est entrée en vigueur le 21 août 2019.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 251, chemin Parker à Dixville aux heures régulières d'ouverture

DONNÉ À Dixville, ce 9e jour du mois de septembre 2019.

Sylvain Benoit
Secrétaire-trésorier

ENTREPRENEURS

Vidange—compost— récupération	Les Transports Stanley Taylor (2015) inc.	819 889-2893
Plastique agricole	Valéry Collin, MRC de Coaticook	819 849-7083 poste 252

Veillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323.